

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EQUITY EUROPE INCOME PROTECTED, un compartiment de la SICAV THEAM QUANT-

Classe "Protected I EUR Capitalisation" - ISIN code LU1235113286

Ce sous-fonds est géré par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, qui fait partie du Groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Le Compartiment cherche à générer un revenu et une appréciation du capital (i) en étant exposé à un panier d'actions à haut rendement européennes et (ii) en implémentant une stratégie sur options systématique qui vise à générer un revenu supplémentaire et à réduire le risque en minimisant la volatilité dans le Compartiment.

En outre, le Compartiment profite d'un mécanisme de protection du Garant par lequel, lors de chaque Jour d'évaluation, la Valeur nette d'inventaire par Action de chaque Classe équivaut au moins à 80 % de la Valeur nette d'inventaire maximum par Action de la Classe atteinte sur l'exercice précédent.

En vue de réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment met en œuvre une stratégie d'investissement quantitative (la Stratégie) combinant deux piliers de la performance :

(a) une exposition longue à un panier d'actions à haut rendement européennes par le biais de l'indice BNP Paribas High Dividend Yield Europe Equity Long TR EUR (l'Indice de stratégie) ; et

(b) une stratégie d'options systématique complémentaire sur l'indice Euro Stoxx 50 visant à améliorer le ratio risque/rendement comparativement à un investissement direct dans l'Indice de stratégie.

Le mécanisme de protection associé à chaque Classe consiste à générer une exposition variable à la performance de la Stratégie. L'exposition à la Stratégie est déterminée en effectuant une allocation par le biais d'un mécanisme quantitatif, est comprise entre 0 et 100 % et varie chaque jour en fonction tant de la performance de la Stratégie que du niveau de protection de chaque Classe obtenu via le mécanisme de protection.

L'Indice de stratégie est un indice diversifié représentant un investissement dynamique dans un panier d'actions européennes. L'Indice de stratégie est basé sur un algorithme quantitatif développé par BNP Paribas et est rebalancé chaque trimestre par le biais d'un algorithme spécifique.

La composition complète de l'Indice de stratégie est disponible sur le site Internet : <https://indices-globalmarkets.bnpparibas.com>. La méthode de calcul de l'indice peut être obtenue à l'adresse <https://indices-globalmarkets.bnpparibas.com/nr/HDENTR.pdf>

La Stratégie sera mise en œuvre par la conclusion d'instruments dérivés de gré à gré, conformément à une Politique de réplique synthétique. L'investissement cumulé dans des instruments du marché monétaire et/ou des liquidités, des titres de créance de tout type, des OPCVM et/ou des OPC ne peut pas dépasser 25 % de la VNI.

Les investisseurs peuvent souscrire ou faire racheter au cours de tout jour ouvrable des Bourses de France, du Royaume-Uni, d'Allemagne, de Suède, d'Italie, de Suisse, de Norvège et du Danemark (à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés au Luxembourg et en France).

Les demandes de souscription et de rachat peuvent être déposées auprès de l'agent administratif avant 12h00 CET le jour d'évaluation concerné.

Agent administratif : BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg, 60 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Les revenus sont réinvestis de manière systématique.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible Risque plus élevé

← Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

- La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

- La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque».

La catégorie de risque se justifie par l'investissement selon une stratégie action visant à réduire le risque et la volatilité liés aux actions.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- **Risque de contrepartie**: lié à la capacité de la contrepartie sur les marchés de gré à gré à respecter ses engagements tels que le paiement, la livraison ou le remboursement.

- **Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme**: Nous utilisons des instruments financiers à terme négociés de gré à gré pour permettre de répliquer la performance de la stratégie. Ces instruments peuvent impliquer une série de risques qui pourraient conduire à des ajustements ou même à une résiliation de l'instrument, qui pourrait influencer sur la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,80% ^(*)
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie sont des maxima. Dans certains cas, ces frais sont moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

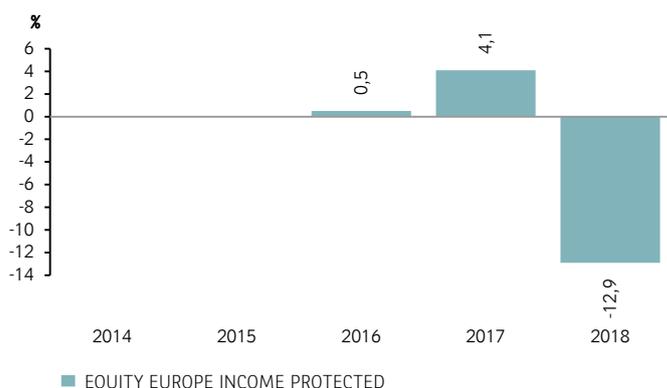
(*) L'évaluation des frais courants se fonde sur les frais courants de l'exercice précédent clos en décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas :

- les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

En cas de conversion, une commission maximale de 1,50% pourra être facturée aux investisseurs.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus du compartiment, consultable via le site Internet www.bnpparibas-am.com.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures ;
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion ;
- La catégorie d'action a été lancée le 7 août 2015 ;
- Les performances passées ont été évaluées en EUR.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES-LUXEMBOURG BRANCH
- Ce document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) décrit un compartiment de la SICAV THEAM QUANT-, le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de la SICAV identifiée en tête du document.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration> ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
- Les investisseurs peuvent échanger des actions d'un compartiment contre des actions d'un autre compartiment de THEAM QUANT-. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour plus de détails.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.
- Les DICI, prospectus et derniers documents annuels et périodiques du compartiment sont adressés sur simple demande écrite des porteurs de parts auprès de: BNP PARIBAS Asset Management France - MAQS CIB Sales Support - TSA 47000 - 75318 Paris Cedex 09.
- Le cours de l'action de la SICAV est disponible sur le site Internet www.bnpparibas-am.com.
- Pour obtenir des informations relatives aux autres actions du compartiment, vous pouvez vous référer au prospectus du compartiment.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de ce compartiment peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.

Le compartiment a été agréé au Luxembourg et est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2019.